



SST Formation initiale



CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

RNCP : RS715 • Formation Certifiante En formation continue

PUBLIC CONCERNÉ

- Chef.fe.s d'entreprise, salarié.e.s, demandeur.se.s d'emploi.
- Toute personne concernée par la prévention des risques et les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle.

CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Maîtrise orale et de la lecture de la langue française.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation uniquement en présentiel avec assiduité totale obligatoire.
- La formation se déroule sur 14 heures avec de 4 à 10 stagiaires par session.
- Apports théoriques et mises en pratique dans le respect des consignes de l'INRS.
- Formateur certifié par la Caisse centrale de la MSA/INRS.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges d'expérience entre les stagiaires.
- Exercices pratiques ; vidéos.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Approche théorique avec beaucoup de mises en pratique.
- Adaptation de la formation aux différents environnements de travail des stagiaires.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre en application ses compétences dans le cadre de la prévention des risques au sein de son organisation pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.

MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation d'assiduité remise à la fin de la formation.
- Évaluation continue et finale avec mise en situation pratique.
- Le certificat SST est délivré par le formateur du centre de formation.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation et tarif : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de rémunération et financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.


PROGRAMME DE LA FORMATION


1. Appréhender les risques au travail :
 - Caractériser des risques professionnels ,
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
2. Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
3. Intervenir face à une situation d'accident du travail :
 - Protéger la zone d'accident de façon adaptée,
 - Examiner la victime,
 - Alerter ou faire alerter,
 - Secourir la victime.
4. Évaluation finale sur un cas concret.


Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : rubrique "qualité"




Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :


 CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy

 03.86.94.60.20

 www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89

 cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et Illustrations : Pixabay et Freepik

 Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_016_V2

Dernière mise à jour : 01/09/2021